

Passer les frontières, franchir les limites

À partir d'une problématisation spatiale de l'école en termes d'espaces ouverts ou fermés, cet article partage les enjeux et les effets d'une alliance éducative tripartite, enseignants-parents-politique de la ville, qui a pris la forme d'un dispositif pérenne, "Le lieu passerelle", dans une école maternelle en Éducation prioritaire.

Par Marie-Odile Maire-Sandoz, Chargée d'étude, centre Alain-Savary - IFÉ/ENS-Lyon

Article paru dans [la revue Diversité n° 179, 1er trimestre 2015, "Habiter l'école : lieu ouvert, lieu fermé ?"](#)

On peut visionner les 4 vidéos réalisées autour du Lieu passerelle : [Passe, passe, passera : le lieu passerelle d'une école maternelle](#)



Moi, il n'y a aucune enseignante de mon école qui passe le portail. Et moi, pendant un certain temps, comme je suis nouvelle enseignante, je me suis dit « on n'a pas le droit ». On n'a pas le droit de passer le portail. On emmène les élèves au portail et on reste du côté de l'école. (...) Et je me suis dit « peut-être que c'est une faute d'aller vers les parents ».

Aurélie, enseignante débutante[1]

En fait, il y a eu une enseignante qui m'a abordée dans la cour sur un thème qui n'avait rien à voir avec ma fille, rien à voir avec un problème, c'était juste pour parler de la vie du quartier, mais de choses complètement hors sujet par rapport à l'école. (...). Donc ça a déclenché... c'est-à-dire j'ai pu m'exprimer, parler, (...). Donc je me suis délivrée et j'ai oublié complètement le contexte que j'étais dans la cour...

Ces paroles en exergue nous révèlent combien les espaces de l'école font sens pour les enseignants comme pour les parents, et, en conséquence par transmission, de manière explicite ou implicite, pour les enfants-élèves. Ce sont des espaces investis émotionnellement et symboliquement selon des empreintes propres aux expériences singulières de chacun :

Je me suis dit « on n'a pas le droit de passer » (le portail).
(enseignante)

Je me suis délivrée et j'ai oublié complètement le contexte que j'étais dans la cour...
(parent d'élève).

Fut un temps lointain où les responsabilités se partageaient entre la sphère familiale et la sphère scolaire dans une dichotomie acceptée et non discutée : à la famille l'éducation, à l'École l'instruction. Les évolutions vers une porosité des frontières par un phénomène progressif d'interdépendance de ces deux instances ont tissé des liens jusque, parfois, un partage indistinct des responsabilités éducatives. Cependant avec la massification, les relations des enseignants avec les parents se sont complexifiées du fait de l'allongement des scolarités et de la diversité des milieux socio-culturels des parents d'élèves. Actuellement, les enseignants oscillent entre limiter les contacts avec les parents pour se préserver de conflits potentiels et solliciter leur aide pour la réussite scolaire de leurs élèves.

En ce sens, les espaces scolaires signifiants organisent, induisent, délimitent, séparent, circonscrivent, les relations entre adultes. Ils dessinent un territoire codé. Est-il pour autant décriptable notamment par les parents dont on dit qu'ils sont les plus éloignés de l'École, ceux dont la langue - française ou étrangère - fait barrière ? Les parents, peuvent-ils entrer, traverser, s'arrêter, échanger, interagir, bref être autorisés et s'autoriser à exister dans ce lieu décisif du parcours de vie de leur-s enfant-s ? Pour autant suffit-il de rendre « lisible » l'école grâce à une signalétique pédagogiquement bien conçue ? L'expérience en a signifié la pertinence pour certains parents et enseignants mais pas pour tous[3]. Lorsque l'inaccessibilité de l'École apparaît déterminée avant toute chose par le poids symbolique qu'on attribue à ce lieu, lié aux expériences vécues (notamment émotionnelles), ne serait-ce pas justement à partir de nouvelles expériences positives intramuros que les transformations deviennent possible ?

Dans cette contribution je propose de rapporter comment les professionnels éducatifs et les parents d'élèves d'une école maternelle en éducation prioritaire, ont eu l'audace d'envisager ouvrir le portail afin de permettre de passer les frontières et franchir les limites imaginées/imaginaires mais aussi réelles, comme autant d'obstacles au bien-être des élèves, sentiment de sécurité primordial à la construction de leurs apprentissages.

Le lieu passerelle[4]

Il y a une dizaine d'années l'école primaire E. Herriot d'un quartier populaire de la banlieue lyonnaise, Saint-Priest, avait une si mauvaise réputation que les demandes de dérogations des enfants rattachés géographiquement à cette école étaient conséquentes, ce dès la première inscription en maternelle. Il s'agissait de changer l'image délétère en commençant par modifier l'accueil et la connaissance de l'intérieur de l'établissement par les futurs parents d'élève.

À la demande de la directrice et des familles, la politique de la ville avec le soutien financier de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) a pris l'initiative d'ouvrir un espace dans l'école maternelle dédié aux parents : Le lieu passerelle[5]. Dès le départ le lieu a été pensé pour accueillir à la fois les parents d'enfants pas encore scolarisés et ceux d'enfants déjà présents à l'école. Au bout de 2 ans la décision a été prise de l'ouvrir aussi aux parents dont les enfants étaient passés au CP afin de favoriser aussi la transition maternelle/élémentaire.

La conception, l'organisation et l'animation ont été contractualisées avec l'Association des collectifs, enfants, parents, professionnels (ACEPP[6] avec pour base de développement trois axes interdépendants : « un lieu d'accueil », « un lieu de relations et d'expérimentations », « un lieu de ressourcement » (« lieu » étant le terme en usage par toutes les parties prenantes).

1) Un lieu d'accueil

Tous les jeudis matins, à l'heure où les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la classe, une animatrice ACEPP transforme l'aménagement du hall d'entrée de l'école maternelle. Lieu de passage de tous, ce chambardement ne peut laisser quiconque indifférent, d'autant que Murielle ponctue son installation par des bonjours, invite à boire un café, adresse des sourires avec en retour des paroles laconiques : « je viens », « je reste », « pas aujourd'hui » à comprendre comme je vais participer –ou pas- au « lieu passerelle ». Une fois que les élèves ont rejoint leur enseignante, certaines mamans s'installent autour de petites tables pour partager un café, un thé. Elles sont rejointes par celles qui découvrent une poussette pour en extraire leur tout petit. L'espace s'agence entre le coin des mamans et une sorte de mini-crèche pour les tout tout petits et même les bébés !

C'est un groupe ouvert qui se réunit une demie journée par semaine. Les personnes restent le temps qu'elles souhaitent avec une fréquence en fonction de leur disponibilité. Le taux de fréquentation est important avec en moyenne dix-sept adultes tous les jeudis, jamais moins de huit et parfois jusqu'à vingt-neuf. Il y a les fidèles qui viennent tous les jeudis matins et les régulières présentes une à deux fois par mois, celles-ci ont créé des liens forts de solidarité et d'amitié si bien que même lorsque leurs enfants sont plus grands, à l'école élémentaire, elles continuent de venir. Certains parents y assistent uniquement lorsqu'il y a un intervenant avec une thématique qui les intéresse. En effet, il sera plus facile de se rendre ensuite à la Caisse d'allocations familiales par exemple lorsque l'on a déjà fait connaissance avec un professionnel dans un contexte familial et convivial. Et puis, il y a celles et ceux qui demandent juste un document car Le lieu passerelle officie en relais d'informations pour la ville avec nombre de formulaires des centres sociaux, inscription au centre aéré, etc.

Au cours d'une année scolaire les trois-quarts des parents utilisent au moins une fois ce dispositif. Au-delà des enjeux de scolarisation, développés en suivant, Le lieu passerelle est un espace de tissage du lien social.

« C'est pas simplement un lieu, c'est notre lieu de rencontre, on attend ce jeudi matin pour pouvoir se revoir, discuter, prendre un café ensemble, voir nos petits jouer juste à côté (...), discuter avec d'autres mamans sur des sujets que nous trouvons très importants. On a beaucoup de soutien dans ce lieu. C'est un lieu qu'on apprécie beaucoup, nous, parents. » (mère d'élève)

2) Un lieu de relations et d'expérimentations

Comme l'indique cette mère d'élève, « nos petits jouent juste à côté ». Ce sont pour la plupart, les premières aventures de socialisation avec des pairs. C'est en les regardant se rencontrer, jouer, se disputer un jouet que les mamans s'ouvrent sur les pratiques éducatives des unes et des autres. Lorsque nous avons participé au « lieu passerelle » et qu'il était nécessaire d'intervenir auprès des petits pour quelque chamaillerie ou interdit à poser que ce soit, ce n'était pas forcément la maman de l'enfant qui se levait, toutes étaient autorisées et s'autorisaient à intervenir et la nature de l'intervention auprès de l'enfant pouvait devenir sujet de discussion.

Par exemple, c'est au cours d'un tiraillement de jouet entre une petite fille et un petit garçon que s'est engagée une discussion autour de la polémique des ABCD de l'égalité puisque c'était l'actualité du moment. Nous avons pu assister au sérieux et à la qualité des débats qui pouvaient s'engager dans ce groupe d'un matin[7].

Toutefois, au cours de nos échanges, ce qui est apparu comme enjeux majeurs pour les mamans, partagés aussi avec les enseignantes et l'animatrice, ce sont : la séparation au moment de la première scolarisation et la relation qui va se nouer avec la maîtresse de son enfant. Le lieu passerelle semble jouer un rôle prépondérant.

La séparation

« Moi il a été tout le temps avec moi, même à la crèche je ne l'ai pas emmené. J'ai essayé une ou deux fois, il n'arrivait pas, j'y arrivais pas. Comme on n'avait pas de famille, on était tout le temps collés. La première année d'école maternelle pendant trois mois et quelques, lui commençait à s'habituer et pas moi. Je le posais, je ne pleurais pas devant lui, je rentrais chez moi, j'étais en larmes et pourtant l'école n'était pas loin. C'était dur. »

(mère d'élève et de futur élève)

Qui n'a pas été bouleversé par des cris d'enfants les premiers jours d'école ? Bien que banalisés comme étant un mal pour un bien : « ça va passer dès que la mère s'en ira », comme si ce n'était que le problème de la maman, celle-ci n'étant pas sujet de l'école, reléguée à l'extérieur, elle s'en va et il n'y a pas/plus de problème. Or, ce qui est atteint dans cette expérience de violence symbolique c'est la relation mère-enfant et on est en droit de s'interroger si ce rite de passage de l'entrée à l'école maternelle, vécu comme une situation d'abandon de la part du couple mère-enfant, ne mérite pas une attention particulière. Si l'entrée à l'école, l'engagement sur le chemin de la socialisation et de la connaissance, se fonde sur cette expérience douloureuse qu'en est-il alors des traces sur la suite du parcours scolaire ? On ne le sait pas. Est-ce pour autant une raison de ne pas s'en formaliser ?

- *Mère d'élève A : Je venais d'arriver à Saint-Priest, je ne connaissais personne. Ma fille n'allait pas encore à l'école, elle avait deux ans et demi. J'étais angoissée, j'allais me retrouver toute seule à la maison. Je me suis dit comme ça va se passer qu'elle aille à l'école, comment elle va le prendre ? Et bien le jour de la rentrée « Allez, salut maman ! », et moi je pleurais, j'étais mal.*

- *Chorus mères et animatrice : On s'en souvient toutes*

- *Mère d'élève A : J'ai pris confiance en moi, j'ai beaucoup parlé, et puis voilà je me suis dit il faut en passer par là, il faut s'en séparer. »*

Le récit de cette mère qui participe régulièrement au Lieu passerelle depuis l'avant scolarisation de son premier enfant, révèle deux effets de ce dispositif :

- Le premier jour d'entrée à l'école maternelle, son enfant, forte de son expérience dans l'enceinte de l'école, n'a eu aucun mal à se séparer de sa mère pourtant « angoissée ». Son envie d'accéder à un groupe d'enfants dans un espace dédié au partage de jeux a très certainement été nourrie par sa participation régulière au Lieu passerelle. C'est un acte émancipateur fort de la part de l'enfant.
- La détresse de la mère a été accompagnée par le groupe : « j'ai beaucoup parlé », « j'ai pris confiance en moi ». « On s'en souvient toutes » : ce groupe a agi comme contenant c'est-à-dire que la proximité entre les membres de ce groupe, entre des mamans qui ont toutes vécues soit la séparation soit la perspective de la séparation a porté cette personne. La responsabilité endossée par l'animatrice garante de la stabilité émotionnelle du groupe, limitant la dramatisation à outrance, a permis à cette mère de famille de dépasser son émotion, de relativiser la situation et d'apprécier de voir son enfant grandir.

De son côté l'enseignante de la classe des tout petits, constate aussi les effets bénéfiques du lieu passerelle surtout dans ce cas de figure où l'entrée à l'école maternelle constitue la première séparation entre l'enfant et sa mère. Le fait que parents et enfants aient vu et rencontré les enseignantes et la directrice même de manière furtive avant le temps d'inscription formelle, du fait de la fréquence de leur présence dans les locaux qui les familiarisent avec l'environnement

matériel et humain, la séparation en est d'autant plus facile qu'elle s'inscrit dans une logique d'étape. Par ailleurs lorsque la rentrée s'avère vraiment difficile, « plutôt que de persévérer dans quelque chose qui ne fonctionne pas » nous dit une enseignante, « l'alternative du lieu passerelle pour un temps permet d'adapter la rentrée scolaire qui du coup se passe dans de bien meilleures conditions ».

Le second enjeu d'importance du point de vue des mères de famille rencontrées est la relation qui se construit avec l'enseignante.

La relation avec les enseignantes

*« C'est vrai qu'au tout début, j'étais pas trop proche des enseignantes. Ce que j'ai appris ici c'est qu'il faut faire confiance aux enseignantes, il faut faire confiance à la personne à qui tu confies ton enfant. Si tu fais pas du tout confiance, il n'y aura pas de retour et ton enfant sera bloqué car il sentira que tu n'as pas confiance. Je l'ai appris la première année, j'ai vu par rapport au lieu passerelle c'est (l'animatrice) qui nous a poussées à aller parler aux enseignantes. De là ça a complètement changé. »
(mère d'élève)*

Au travers de l'expression de cette mère d'élève, partagée par d'autres, nous comprenons que l'entrée en relation entre parents d'élève et enseignants n'est pas d'emblée acquise, que la relation se construit et que cette construction s'apprend et s'accompagne.

Du côté des parents, comme nous l'indique cette mère d'élève qui rapporte le rôle déterminant de l'animatrice dans cette démarche, il s'agit au départ d'accorder a minima sa confiance à l'enseignante de son enfant pour créer avec elle un espace de confiance partagée.

De manière plus collective, les mamans ont été à l'initiative et porteuses d'événements comme des bourses aux jouets, des vide-greniers, etc. Elles ont aussi répondu à l'invitation des enseignantes d'entrer dans les classes pour jouer à des jeux de société. « On a réussi à créer un lien avec les enseignantes qui est bien » ont-elles confié tout en attestant que l'événement majeur avait été de partager un repas.

Du côté des enseignantes, c'est grâce à une formation, constitutive de la contractualisation avec l'organisme porteur du dispositif du lieu passerelle, que les relations avec les parents se sont grandement améliorées : un lieu de ressourcement.

3) Un lieu de ressourcement

Dans sa démarche de projet, non seulement l'ACEPP propose une professionnelle formée et stable sur plusieurs années pour l'animation du groupe de parents une demie journée par semaine, mais simultanément cet organisme développe un axe de travail avec les professionnels de l'école auxquels peuvent se joindre d'autres spécialistes locaux de la petite enfance. Dans la contractualisation l'un ne peut s'envisager sans l'autre. La relation école-famille se construit dans un double mouvement d'accompagnement et de formation, du côté des professionnels comme de celui des parents.

Dans cette école maternelle, les professionnelles se retrouvent donc a minima trois fois dans l'année pour des temps dits de ressourcement. Ce sont des temps d'échanges de pratiques, de formation avec des formateurs pour travailler ensemble cette relation avec les parents et se décline en thématiques précises : la communication, la communication non-verbale, l'entretien, etc. Les quatre premières années les enseignantes ont pris un engagement volontariste qu'elles ont jugé incontournable dans l'intérêt de l'école et des enfants qu'elles y accueillaient et scolarisaient ; aujourd'hui ces temps de ressourcement sont reconnus à part entière par leur tutelle et pris en compte dans les heures de formation obligatoires.

Les effets de ce dispositif concernent l'amélioration de la qualité des relations avec les parents de leurs élèves, et comme nous l'avons déjà évoqué aussi une première scolarisation de tout petits

plus facile lorsque ceux-ci ont déjà fréquentés l'école avec leur maman. Mais cela a engendré pour ces professionnelles une évolution dans le travail collectif. Dorénavant, elles sont plus à même d'avoir des échanges entre elles sur des situations difficiles avec certains parents : « une certaine pudeur s'est effacée au profit des échanges » explique une des enseignantes. Auparavant, lorsqu'un conflit survenait, l'enseignante restait seule à assumer la difficulté et tentait de la dépasser par ses propres moyens. À l'heure actuelle, c'est une réflexion collective qui soutient la professionnelle dans la difficulté avec pour finalité de trouver une issue positive au conflit qui l'oppose au parent, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

En quoi ce dispositif lieu passerelle pourrait faire référence ? Deux indicateurs : il est stable depuis sept ans ; à la rentrée scolaire 2014-2015 il n'y eu aucune demande de dérogation, autrement dit que les nouveaux parents d'élèves sont contents d'inscrire leur enfant dans cette école de bonne réputation.

Par principe Le lieu passerelle est un lieu ouvert, non réservé aux seuls usagers de l'école en ce sens il favorise le lien social, encourage la construction et le partage de valeurs autour de l'enfance et de son éducativité. C'est un espace qui se définit à partir de l'expression des parents, qui se construit avec les parents qui se l'approprient : « ce n'est pas seulement un lieu, c'est notre lieu... » pour reprendre les paroles d'une maman citée en supra. Une fois leur enfant scolarisé à l'école primaire, plusieurs mères de famille qui ont fréquenté ce groupe ont pris des responsabilités en s'engageant comme représentantes de parents d'élèves. Une association est en gestation. Il reste pourtant encore à construire. L'équipe de professionnels s'intéresse aujourd'hui à l'implication des agents territoriaux spécialisés de l'école maternelle (ATSEM) et au rapprochement des familles allophones.

Finalement, ce dispositif confirme que la nature des relations entre les professionnels et les parents d'élèves - dont ceux que l'on dit les plus éloignés de la culture scolaire- résident dans l'expérience transformatrice des croyances et des peurs réciproques. Les pratiques de cette école maternelle que nous avons pu observer et qui nous ont été rapportées, montrent l'aspect fondateur de cette relation entre deux instances de socialisation de l'enfant que sont la Famille et l'École dans l'engagement et la poursuite de son parcours scolaire.

-
- [1] Aurélie, enseignante débutante. Extrait vidéo Néopass@ction. Thème 3 : « Faire classe en cours double ». Vidéotémoignage Sortie de la cour ou pas <http://neo.ens-lyon.fr/neopass/index.php?themes=3&activites=20>
 - [2] Vone Lancelot, parent d'élève. Extrait vidéo « Peurs réciproques » in Familles, école, grande pauvreté. Quand parents et enseignants s'en mêlent. ATD Quart Monde. Canopé Rennes http://crdp2.ac-rennes.fr/blogs/familles-ecole-grande-pauvrete/files/2013/10/Peurs_reciproques-transcrip.pdf
 - [3] Référence à « La mallette des parents » <http://www.education.gouv.fr/cid53083/le-dispositif-mallette-des-parents.html>
 - [4] Un reportage vidéo est accessible sur le site du centre Alain Savary <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/passe-passe-passera-le-lieu-passerelle-d2019une-ecole-maternelle>
 - [5] Ne pas confondre avec la « classe passerelle », cf. Eduscol : <http://www.education.gouv.fr/cid1963/les-dispositifs-passerelles-de-la-famille-et-du-lieu-de-garde-a-l-ecole-maternelle.html&xtrmc=classepasserelle&xtnp=1&xtrc=3>
 - [6] <http://www.acepp.asso.fr/>
 - [7] Pour suivre la nature du débat, consulter la vidéo (3mn) sur le site du centre Alain Savary <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/passe-passe-passera-le-lieu-passerelle-d2019une-ecole-maternelle>